



# CHOSSES LUES

Janvier 2009

la revue de presse par Geneviève Casanova



SOCIÉTÉ



TRAVAIL SOCIAL



LÉGISLATION



EMPLOI



LOGEMENT



SANTÉ



SCOLARITÉ



BIBLIO



BRÈVES



COUP DE CŒUR

L'actualité, on peut la décliner sous forme de catalogue. Comme ceci par exemple :

Monsieur Hortefeux arrive dans un ministère des Affaires sociales élargi à la Politique de la Ville, et Monsieur Hirsch est nommé Haut Commissaire à la jeunesse et au développement de la vie associative.

Le conseil interministériel des villes du 20 janvier dresse un premier bilan en demi-teinte du Plan espoir banlieues.

La délinquance générale est en légère baisse mais les violences aux personnes continuent d'augmenter en 2008.

Le Planning familial s'alarme d'une baisse de ses crédits qui pourrait mettre en difficulté deux tiers de ses structures.

Mais le traitement de l'actualité procède aussi de choix

Ainsi nous avons choisi des gens qui suggèrent d'adopter une « éthique de l'implication » ; et d'autres qui, à Bruxelles décident de poser comme principe le « non-renvoi » pour travailler avec les jeunes les plus difficiles. Leur quotidien est proche du vôtre, ce sont des travailleurs sociaux : ils réfléchissent, s'engagent, suggèrent... et ça marche.

On peut travailler avec des jeunes très déstructurés, très abîmés, même si la route est étroite entre prise de risque indispensable, appels à l'innovation et application croissante du principe de précaution. C'est intéressant c'est tonique c'est un bon antidote à la solitude que chacun d'entre vous ressent parfois.

A un moment où la précarité est dans toutes les têtes et où montent les inquiétudes, nous avons opté pour un entretien avec Monsieur Paugam qui demande de combattre la pauvreté en amont de l'urgence : quelle est la fonction de la pauvreté, et quel est l'impact des politiques sociales mises en place... auxquelles les travailleurs sociaux par ailleurs ne peuvent échapper ? A la clef il y a un ouvrage, c'est à vous de voir.

Nous vous recommandons également l'action sociale dans la tourmente : y-a-t-il un modèle social français ; une véritable réorientation se dessine-t-elle, et avec quels acteurs, quelles marges de manœuvre ? Permet d'y voir plus clair, c'est très bien.

Voilà, nous ne perdons pas de vue notre engagement de prendre du recul, et la nouvelle formule des ASH nous y aide : davantage d'articles de fond, d'entretiens, de bibliographie au fil des pages. Très réussi.

Voici deux manières d'aborder la même actualité : à vous de choisir ou d'aller de l'une à l'autre au gré du temps disponible et de l'humeur du moment.

Pour rendre l'information plus complète et son abord plus facile, le site internet de l'addap13 évolue : il est désormais possible d'utiliser le flux RSS de Choses lues et de consulter ainsi les articles au fur et à mesure de leur mise en ligne. De plus l'interactivité dans cette version en ligne permet de disposer de l'historique d'une question en navigant d'un article à l'autre et de se reporter directement à divers documents sources (rapports, délibérations...).

Voilà comment ce mois-ci nous vous souhaitons de...

...Bonnes lectures et à bientôt.

[genevieve.casanova@addap13.org](mailto:genevieve.casanova@addap13.org)



**SOCIÉTÉ**

Actualité : nominations .....	p 04
Premier bilan mitigé pour le « Plan espoir banlieue » .....	p 04
Chiffres de la délinquance 2008.....	p 04
La future organisation de l'administration départementale de l'Etat .....	p 05
La CNIL dénonce les dangers du plus gros fichier de police.....	p 05
La France est restée la championne d'Europe de la fécondité en 2008 .....	p 05
Europe Sociale en janvier .....	p 05
Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments .....	p 06
Nouvelles en provenance et autour de la chancellerie .....	p 06
Dossier Etrangers .....	p 06

**TRAVAIL SOCIAL**

Justice des mineurs un flash .....	p 07
Pour une « éthique de l'implication » .....	p 07
Jeunes en grande souffrance : une réponse psycho-éducative à hauts risques .....	p 08
L'action sociale dans la tourmente .....	p 08
Combattre la pauvreté en amont de l'urgence .....	p 09
Mariages forcés : aider les jeunes filles à pouvoir dire « non » .....	p 09
Expériences, points de vue, éléments repérés .....	p 10
Refonte de la CC 66 : état des lieux et un point de vue .....	p 10
Professions sociales et établissements .....	p 11
Expériences, points de vue, éléments repérés .....	p 11
Nos éléments sur le handicap .....	p 12
Nous signalons autour de la réforme des tutelles .....	p 12

**LÉGISLATION**

Notre première sélection de 2009 .....	p 12
Les cahiers juridiques des ASH .....	p 13

**EMPLOI**

On vous signale en janvier .....	p 13
Autour du chômage : nous signalons en janvier .....	p 04
Ce qu'on peut dire « à propos » du RSA .....	p 04



Accueil des sans-abri : le verre à moitié vide .....	p 14
Nous retenons en janvier .....	p 15



Le Planning familial s'alarme de la baisse de ses crédits .....	p 15
Les services psychiatriques sont débordés .....	p 15
Nous signalons en janvier 2009 .....	p 16



Lutte contre absentéisme et décrochage scolaire dans les banlieues .....	p 16
Nous signalons en janvier 2009 .....	p 17



ASH du 2 janvier 2009 .....	p 17
ASH du 9 janvier 2009 .....	p 17
ASH du 16 janvier 2009 .....	p 17
ASH du 23 janvier 2009 .....	p 17



ASH du 2 janvier 2009 .....	p 18
ASH du 16 janvier 2009 .....	p 18
ASH du 23 janvier 2009 .....	p 18





## Actualité : nominations

09 027 – ASH 16-23/01 & Le Monde 14/01/09



### *Un petit récapitulatif.*

#### **Décrets 15/01 & 57 - 16/01/09, JO 16 & 17 /01/09**

M. Brice Hortefeux au ministère des Affaires sociales élargi à la Ville

Mme Amara dépend de M. Hortefeux

M. Eric Besson au ministère de l'immigration

M. Martin Hirsch est nommé

Haut Commissaire à la jeunesse

Chargé de mettre en œuvre la politique du gouvernement en faveur de la jeunesse mais aussi celle en faveur du développement de la vie associative : il a autorité complète sur la direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative.

Il présidera le Conseil national de la jeunesse

Demeure rattaché au Premier ministre et travaillera notamment au renforcement de l'autonomie des jeunes. (M. Laporte perd la jeunesse.)

« Ma mission n'est pas de traiter les jeunes comme un problème, mais comme un atout ».

Organiser concertation et définir des objectifs : éviter ruptures d'apprentissage, soutien à apporter en matière de revenu, répondre à l'errance....

Il faut arrêter de « perdre » ceux qui sortent du système scolaire sans qualification. Qui en est responsable ?

Programmes expérimentaux à grande échelle avec les collectivités volontaires.

Le nouveau fonds d'expérimentation pour les jeunes (loi RSA) est doté de 150 millions d'euros pour 2009.

Le Cnajep : souligne l'amputation des crédits dédiés aux conventions avec assoc de jeunesse et d'éducation populaire, le « démantèlement » de l'INJEP et attend des « actes réels et concrets »

## **Premier bilan mitigé pour le « Plan espoir banlieue »**

09 050 – ASH 23/01 & Gaz Com. 23/01/09

Le Monde 30/12/08



*Le mérite de ce CIV est de mettre à disposition un récapitulatif... Pour le fond... c'est peu encourageant mais ça vous le saviez déjà !*

## **Comité interministériel des villes du 20 janvier**

Mme Amara avant la réunion : tout juste la moyenne. « Retards à l'allumage » sur plusieurs dossiers ; (M. Sarkozy en décembre avait regretté un « retard considérable »).

M. Hortefeux : il faut « passer à la vitesse supérieure »

Délégués du préfet

350 étaient prévus : 132 sont en fonction (en décembre ils étaient une quinzaine...). Point d'entrée pour les dispositifs politique de la ville.

Conventions pluriannuelles d'objectifs :

1 695 ont été signées

### **EMPLOI**

3 500 Contrats d'autonomie signés : l'objectif était de 4 500 fin 12/08. Mais avec « 400 nouveaux contrats chaque semaine » on devrait atteindre les 18 000 signatures fixées pour 2009 ...

86 employeurs ont signé l'engagement en faveur de l'embauche des moins 26 ans issus des quartiers.

11 500 jeunes ont été embauchés (CDD 6 mois ou CDI) (objectif 11 000) et 3 600 jeunes ont obtenu un stage ou un contrat d'alternance.

### **EDUCATION**

171 000 élèves en éducation prioritaire ont bénéficié d'un accompagnement éducatif (3 072 écoles et collèges)

Actions de soutien scolaire dans 200 lycées éducation prioritaire : 5 000 élèves (vacances).

450 élèves issus des quartiers populaires scolarisés dans des « internats d'excellence »

14 académies ont initié 150 banques de stages.

100 « cordées de réussite » mises en place (passerelles vers l'enseignement supérieur).

Le réseau « écoles de la 2<sup>e</sup> Chance » : 43 sites dont 6 ouverts en 2008 (20 prévus en 09).

30 lycées des quartiers prioritaires labellisés « sites d'excellence »

Expérimentation du busing : 7 établissements seulement le testent (50 étaient prévus).

### **SECURITE**

8 unités territoriales de quartier, 126 communes banlieue équipées vidéosurveillance.

### **Annonces**

Sont lancées : une réflexion sur le périmètre des ZUS et l'évaluation à mi-parcours des CUCS. S'appuiera sur un livre vert qui sera rendu public avant fin février.

Prochain CIV dans 3 mois

IRSDU, Amadeus : la politique de la ville ce n'est pas que le plan banlieue... il y a les ateliers santé ville, les dispositifs de réussite éducative... dont il n'a pas été question dans le CIV.

Ville et banlieue : reste vigilante sur la réforme de la DSU.

## **Chiffres de la délinquance 2008**

09 051 – ASH 23/01/09



*Voilà une pierre de plus dans le vaste jardin de l'insécurité. A mettre en perspective avec les annonces et lois antérieures ? Nous privilégions cet angle de lecture.*

### **Chiffres du ministère de l'intérieur**

**La délinquance générale a baissé de 0,86 % par rapport à 2007 (où elle avait baissé de 3,66 %).**

**Mais la hausse globale des violences aux personnes s'observe toujours : + 2,40 % ; due aux violences non crapuleuses : + 6,41%**

Mme Alliot-Marie : violences « essentiellement familiales », aux causes multiples mais restent un domaine où les forces de sécurité ont du mal à intervenir « parce qu'on est au cœur de la vie privée ».

Les victimes ne déposent pas forcément plainte « et lorsqu'elles le font elles la retirent rapidement ».

Une mission sur les violences intrafamiliales a été confiée au secretaire général du CIPD.

Mme Alliot-Marie : souligne l'importance de l'école et des travailleurs sociaux.

Chiffres sur [www.inhes.interieur.gouv.fr](http://www.inhes.interieur.gouv.fr)

### Objectifs 2009

Modernisation des moyens en matière de lutte contre la délinquance (projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure) : prévoit assouplissement juridiques pour l'alimentation des fichiers.

Consolider le lien entre police et population : améliorer l'accueil des victimes notamment. Souhait de « doubler en 2 ans le nb de psys dans les commissariats et les brigades »

---

## Révision générale des politiques publiques : une circulaire préfigure la future organisation de l'administration départementale de l'Etat

09 029 – ASH 16/01/09



*Alors d'abord ne venez pas dire que cela ne vous intéresse pas parce que de fait cela vous concerne. Et puis tâchez de voir si ça peut simplifier les enchevêtrements de compétence, c'est l'angle de lecture que nous recommandons...*

### Circ. Premier Ministre n° 5359/SG

Architecture en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Préfecture et 2 ou 3 Directions départementales interministérielles (DDI), direction départementale des finances publiques, de l'inspection d'académie, de la DDPJJ, des services police et gendarmerie.

Les préfets s'appuieront sur les unités territoriales des directions régionales et sur la délégation départementale de l'Agence régionale santé : ces services travailleront ensemble.

Une des innovations : caractère interministériel des DDI. Selon la taille des Dpts il y en aura 2 ou 3.

Moins 400 000 hab. : 1 direction départementale des territoires (DDT) et 1 de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

Plus 400 000 hab. : direction territoires (DDT), et direction cohésion sociale (DDCS) et direction de la protection des populations (DDPP).

Compétences

Développement offre logement et relations avec organismes logement social, résorption habitat indigne, aires d'accueil... : DDT

« Fonctions sociales du logement » (demandes logement, relation avec demandeurs, DALO...) : DDCS si 3 DDI (et si 2 DDI le préfet désignera soit DDT soit DDCSPP).

Organisation Politique de la ville : laissée à l'appréciation des préfets (contextes différents).

Organisation particulière en matière d'immigration et intégration : un service sera créé dans la préfecture de département de chaque chef-lieu de région, avec agents des préfectures et des actuelles DDASS (gestion CADA). un service de cet ordre pourra être créé dans les autres préfectures de département (avec sans agents actuelles DDAS).

Consultable sur [www.rgpp.modernisation.gouv.fr](http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr)

---

## La CNIL dénonce les dangers du plus gros

## fichier de police – [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

09 049 – Le Monde 20/01/09



*Il y avait Edvige... mais le STIC existe... A lire.*

### Le système de traitement des infractions constatées (STIC) consulté par les services police.

Enquête CNIL (police, tribunaux, préfectures...) : conditions d'utilisation très imparfaites.

Les transmissions des suites judiciaires sont quasi inexistantes et la procédure de mise à jour peu utilisée.

Cela influe sur la conservation des données : or le fichier est consulté pour recrutement (1 million d'emplois concernés) et demandes de séjour...

Dès l'enregistrement, disparités entre les services.

Traçabilité des consultations pendant 3 ans mais contrôles insuffisants « aucun système d'alerte en temps réel ne permet de détecter une utilisation anormale ».

100 000 policiers ont accès au fichier : 120 vérifications a posteriori pour 20 millions de consultations en 2008.

La CNIL fera des propositions.

---

## La France est restée la championne d'Europe de la fécondité en 2008

09 033 – ASH 16/01 & Le Monde 14/01/09



*Les grandes tendances restent stables.*

L'accroissement naturel est de 290 500 personnes en 2008 (287 500 en 2007) et le solde migratoire estimé à 76 000 personnes (71 000 en 2007) : plus de 800 000 bébés nés en métropole en 2008 (chiffre non atteint depuis 1981). Le nb de femmes en âge de procréer ne cesse de diminuer : - 2 % par an depuis 10 ans, mais l'âge moyen de la maternité atteint presque 30 ans. (tendance générale UE).

Plus de 52 % de ces bébés sont nés hors mariage (6 % en 1970) ; forte augmentation du PACS : 140 000 signés en 2008 et 273 000 mariages célébrés (94 % des PACS concernaient un couple hétérosexuel).

Malgré tout la société vieillit : en 10 ans le nb de personnes + 75 ans a augmenté 5 fois plus vite que la population totale et la part des moins de 20 est restée presque stable dans le même temps.

Espérance de vie restée stable en 2008 : 84,3 pour les femmes et 77,5 pour les hommes. Depuis 1950 les hommes ont gagné 14 ans de vie et les femmes 15 ans. Les femmes françaises détiennent le record européen de la longévité depuis plusieurs années.

Insee Première n° 1220 – [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

---

## Europe Sociale en janvier



*Bon à savoir... mais reste à suivre bien sûr.*

### Agenda social de la présidence tchèque

09 044 – ASH 16/01/09

Renforcer la réinsertion sur le marché du travail de publics cibles : chômeurs, jeunes, seniors...

Développer des services sociaux de qualité

Insiste sur le soutien aux familles dans leur rôle parental et la

conciliation vie professionnelle – vie familiale.

Poursuivra travaux législatifs sur la directive relative à l'aménagement du temps de travail

Calendrier: seulement 2 réunions formelles du conseil des ministres (9 mars et 8 juin), + rencontres informelles et conférences thématiques.

Site de la présidence : [www.eu2009.cz/fr](http://www.eu2009.cz/fr)

Le Parlement européen inquiet pour le respect des droits fondamentaux

09 044 – ASH 16/01/09

#### Rapport A6-479/2008 du 14/01/09

Bilan période 2004-2008 et recommandations.

Minorités nationales victimes discriminations : souhaite critères et normes minimales (notamment une feuille de route pour les Roms).

Mettre en place politiques de migration légales garantissant accès effectif UE et un organe de contrôle indépendant des centres de rétention.

Enfants : lutter contre pauvreté, abus sexuels et violences (dont violences intrafamiliales) ; demande site Internet + lignes téléphoniques, budget ad hoc et qualité des structures d'accueil.

---

## Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments



*Au moment où cette question est dans toutes les têtes nous avons peu d'informations ce mois-ci, comme si chacun retenait son souffle en attendant d'en savoir davantage. Aussi recommandons-nous un bel article de fond par M. Paugam en travail social*

### Droit au compte bancaire

09 002 – ASH 02/01/09

Arrêté du 18/12/08, J.O. 26/12/08

Homologation de la « charte d'accessibilité pour renforcer l'effectivité du droit au compte ».

Une personne se voyant refuser l'ouverture d'un compte peut saisir la Banque de France pour qu'elle désigne la banque tenue de le faire.

La charte liste aussi les services bancaires gratuits mis à la disposition du client.

### Reconduction de l'aide à la cuve

09 036 – ASH 16/01/09

Décret 2009-40 du 12/01/09, JO 14/01/09

Dispositif reconduit : 200 € pour fioul domestique (hab. principale) pour ménages non imposables.

Formulaire sur [www.minefe.fr](http://www.minefe.fr)

---

## Nouvelles en provenance et autour de la chancellerie



*Les pierres s'accumulent dans la cour des prisons. En attendant que ça change ? C'est un peu ça et c'est très inquiétant.*

### Conditions de vie dans les prisons

**Le contrôleur des prisons juge la prise en charge sociale des détenus « défailante »**

09 013 – ASH 09/01/09

Recommandations du 24/12/08, J.O. 06/01/09

Observations à « caractère général » (suite visite maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône – 09/08).

Conditions travail difficiles conseillers insertion / probation : découragement. Surchargés de cas et de tâches bureaucratiques. Pas assez de temps pour écouter et monter des actions pour les détenus.

Plaide pour un renforcement des effectifs.

Cours de promenade devenues « lieux de tous les dangers » : doit évoluer.

Mauvais rapports détenus / encadrement : à améliorer et notamment développer les possibilités de recours contre les décisions.

Suicides en prison

09 061 – ASH 23/01/09

Le directeur de l'administration pénitentiaire donne quelques consignes : notamment la création de groupes de paroles avec professionnels de santé

CGT pénitentiaire : souligne absence de moyens

M. Fillon : le gouvernement va travailler à la généralisation d'un quartier « arrivants » (cerner personnalité et mise en place suivi psy pour les personnalités fragiles).

---

## Dossier Etrangers



*Décidément les chiffres... qui disent tout ... et autre chose en même temps. Penchez-vous néanmoins sur le bilan de M. Hortefeux. Et puis les sans-papiers: enfants, jeunes majeurs, travailleurs : c'est à lire.*

### M. Hortefeux défend son bilan

09 035 – ASH 16/01 & Le Monde 14/01/09

Avec 29796 reconduites en 2008 (+ 28,5 % par rapport à 2007), l'objectif des 28 000 est dépassé.

Retours volontaires en hausse de 204 % (plus du tiers du total) : développement « aide humanitaire » pour ressortissants communautaires depuis 2007 (Roumains et Bulgares surtout). On observe qu'ils reviennent très souvent.

Maîtrise de l'immigration légale : immigration familiale en baisse (- 10,6 % en 07) et même tendance en 08 ; immigration de travail représente 14 % du total des entrées en 2007 et devrait atteindre 20 % en 2008 (objectif fixé à 50%).

Dans ces stats, on compte travailleurs européens de l'Est qui doivent avoir une carte de séjour ; mais cette obligation est transitoire et depuis juillet 2008, seuls Roumains et Bulgares y sont soumis...

Avait été annoncé un projet de loi de programme « objectifs chiffrés sur le nb global d'immigrants et leur ventilation par catégories » : n'a pas été fait.

En revanche 8 accords bilatéraux signés pour réguler les flux migratoires.

Intégration : 103 952 CAI signés en 2008 et 1 000 tests connaissance français et valeurs République depuis le 01/12/08 (Tunisie, Maroc, Turquie).

42 513 demandes d'asile et octroi du statut de réfugié à 11 461 personnes (8 815 en 2007).

A noter : Les dessous des chiffres in Le Monde du 15/01/09 – pp. 20-21 par M. Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS

### Un appel pour les travailleurs sans -papiers

09 026 – ASH 09/01/09

Cimade, MRAP, ATTAc, collectifs... : ils perdent 2 milliards par an de cotisations sociales qu'ils ne récupèrent jamais et quand ils sont expulsés, « double peine de l'expulsion et d'un licenciement sans préavis ni indemnité »

Réclame l'arrêt des expulsions , la régularisation et la récupération des droits.

### Enfants (de) sans-papiers

09 054 – ASH 23/01/09

« Perpétuelle insécurité matérielle et psychique »

Pédopsychiatres et travailleurs sociaux des services de psychiatrie infanto-juvénile alertent

Mme Puybaret-Bataille, psychiatre

Droit fondamentaux bafoués : soins, vie en famille, protection. Une sorte « d'épuisement psychique quand situation perdue ou s'aggrave »

Hyper maturité et anxiété : certains ramassent des papiers dans la rue (ils n'entendent parler que de ça), ils dessinent constamment des maisons, etc.

Les mineurs isolés, eux ne savent pas où demander de l'aide quand ils sont en danger : habitués à se débrouiller seuls ; placement difficile « ils ne font confiance à personne »

### RSF lance une campagne pour alerter sur la situation des jeunes majeurs sans papiers.

14 délégations ont commencé des cahiers de doléances pour préparer les « états généraux des jeunes majeurs sans papiers » au printemps.

### La Halde donne raison aux saisonniers étrangers

09 012 – Le Monde 05/01/09

Délib n° 2008- 283 – www.halde.fr

Demande requalification en CDI des contrats de travail de plusieurs centaines travailleurs employés depuis des années (exploitations agricoles du 13).

Leurs contrats saisonniers de 4 à 6 mois en ont fait des « travailleurs sans droits », avec ce « détournement de l'objet des contrats »

Recommande la délivrance d'un titre de séjour et l'indemnisation des travailleurs.

### Volet bibliographique

#### Migration, métissage : une France autrement

09 047 – ASH 16/01/09

Le Mook est un livre-magazine consacré à ceux qui font discrètement bouger la société.

Dans ce numéro, portraits, portfolio, dossier sur l'histoire de l'immigration, carnet de bord d'un bénévole de la Cimade ...

« Histoire de migrants que le pays des droits de l'Homme a accueillis puis rejetés et d'une réalité sociale, celle d'un métissage »

Ed. Autrement – 15 €



### Le rapport de la Commission Varinard en ligne

Sur [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

### Justice des mineurs un flash

09 043 - ASH – 23/01/09



*Voilà, c'est peu de chose mais c'est là ... à suivre*

La garde des Sceaux vient de démarrer des consultations, ses services devant « finaliser un avant-projet de loi pour le premier trimestre 2009 », d'après M. Varinard.

Le SNPES-PJJ s'étonne « on nous avait dit que l'on aurait tout le 1° semestre pour une consultation »... et ne baisse pas la garde

---

### Pour une « éthique de l'implication »

09 023 - ASH – 09/01/09 – pp. 32-33



*Mais oui c'est très bien, voilà. Formules à retenir aussi. Après c'est à vous d'apprécier sur le fond la qualité de l'apport... sans oublier qu'il s'exprime à partir de l'AEMO... ce qui est très différents de la PS bien sûr.*

#### Par M. Bouchereau, ES en AEMO

Le chemin des travailleurs sociaux est « souvent sinueux » : pratique, éthique, conviction, action...

Beaucoup de gens dissèquent notre profession : psychos, socios, philos, usagers.. ; mais au quotidien ce sont les travailleurs sociaux qui y sont, dans les moments douloureux (placements...)

Personnellement j'ai « un cadre (le droit comme tiers), une analyse (la complexité comme garantie) et une action (l'implication comme éthique) » : explicitons ce dernier point.

L'intervention sociale est une praxis (cf. Morin) : productions à partir d'une compétence et vise au changement chez l'autre (et non pas de l'autre).

Différents visages : des origines caritatives à la professionnalisation, oscille de la spontanéité des sentiments à la figure du technicien.

Je ne choisis pas entre les deux : ma 3° posture est celle de « l'implication émotionnelle critique ».

Efficacité de l'acte professionnel assurée par le lien entre engagement assumé auprès des usagers et compréhension théorique de cet engagement : « apprendre en faisant, faire en comprenant ». Sans lien rien n'est possible.

Ne plus analyser l'autre comme étant radicalement différent ; il s'inscrit dans « une dynamique dont nous faisons partie ».

« L'activisme charitable et bienveillant ou le professionnalisme neutre et aseptisé abritent souvent les deux facettes d'une même logique où aider l'autre est un moyen plus ou moins conscient de s'en différencier »

Or il ne faudrait pas grand-chose parfois pour que les places soient inversées, entre eux et nous.

Le respect de l'autre passe par des « petites choses » (offrir un café peut être important pour un usager « je ne suis donc pas nul »).

Paul Ricœur parlait d'une éthique qui « défend jusqu'au bout cette capacité d'échange dans le donner-recevoir »

In L'éthique entre le mal et le pire en ligne sur [www.fondsriceur.fr](http://www.fondsriceur.fr)

## Jeunes en grande souffrance : une réponse psycho-éducative à hauts risques

09 059 - ASH – 23/01/09



*Petit catalogue d'actions « de pointe » pour donner à voir autre chose que le catalogue trop fréquent des alertes. C'est vraiment bien : on peut y piocher des idées, des postures mais aussi de la tonicité !! Le principe du non-renvoi est à méditer...*

Les équipes prenant en charge enfants et ados en grande difficulté sont confrontées à des risques : celui encouru par ces jeunes, celui encouru en les côtoyant, et celui de leur action éducative.

Elles sont appelées à innover... dans une société qui tolère de moins en moins le risque...

Il faut choisir le mode d'intervention : aménager ou rompre le lien parent-enfant ; aller trop vite ou trop tarder sont toxiques... ; protéger l'enfant de la rage que sa situation réveille chez l'intervenant et « que la victime vivra toujours à travers nous ».

Ne pas trop demander aux jeunes et ne pas créer un lien d'attachement dont ils auront du mal à se défaire.

L'engagement, moteur essentiel de l'intervention; être prêt à ne pas se décourager et à relever le défi du changement. « Le risque zéro ne peut avoir cours dans nos espaces de soins » (M. Seron, Dteur assoc belge Parole d'enfants).

### Pour innover : s'appuyer sur des valeurs solides

Clinique du Tamaris (Bruxelles)

Comment aider les jeunes dits incasables ? 15 jeunes de 11 à 18 ans placés sur décision d'un juge.

Recherche-action (1990) : renvoyer un jeune placé est assimilable à une violence institutionnelle.

L'équipe pratique le « non-renvoi » : « débauches de passages à l'acte » des jeunes (tests). Il faut tenir dans le temps, ne pas se réfugier dans le déni : au contraire « la crise permet de reprendre le contrôle en instaurant de nouvelles solutions (...) c'est le lien qui va permettre de relever le défi des alternatives ».

Réunions d'équipes avec le jeune en crise, sanction (éloignement ou réparation), « palabre » (le jeune et jusqu'à 15 adultes - inverse le rapport de force mais les adultes s'expriment de façon bienveillante) et collaboration en réseau (les jeunes peuvent aller dans d'autres lieux et « les liens ainsi s'aérer »).

Unité-pilote Karibu (hôpital Titeca, Bruxelles)

Une équipe s'occupe d'ados délinquants (actes graves)

et présentant troubles psychiatriques : opposition à la psychiatrisation de la délinquance, tous les jeunes doivent avoir accès aux soins.

**Equipe pluridisciplinaire avec la permanence du lien et la bienveillance comme fil rouge : les « troubles n'entraînent pas la rupture »**

### Assoc Kaléidos (Liège)

Accueille des jeunes auteurs d'abus sexuels : grosse responsabilité au moment d'arrêter un suivi ; l'équipe a identifié des facteurs permettant de limiter les risques de récidive.

Recomplexification du passage à l'acte : le repositionner dans une trajectoire personnelle et familiale et effectuer une réparation symbolique en identifiant les protections dont il aurait dû bénéficier. S'appuyer sur la sanction (qui peut être un apaisement) et restaurer l'estime de soi.

### En France une expérience de réduction des risques au centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de Roubaix

« On demande toujours aux familles de changer. Et si c'était d'abord à nous, les professionnels d'oser changer en nous rendant plus accessibles ? » et il y a 20 ans l'équipe crée le « groupe du mardi » pour intervenir auprès des familles dites « à hauts risques psychosociaux ».

Pendant 2 heures, familles et professionnels divers rassemblés. Les familles viennent à leur rythme et échangent autour du quotidien des d'enfants ; les professionnels notent ce qu'ils ont ressenti.

Rompre isolement social : palette très large de professionnels, favorisant orientation et recherche de solutions.

Prévenir l'alcoolisation fœtale est une des priorités.

Enquête (avec Inserm) sur familles ayant participé pendant plus d'1 an entre 89 et 95.

Sur 22 familles, 12 sont devenues autonomes, 6 se sont stabilisées et 4 n'ont pas changé.

Amélioration de l'état de santé des derniers-nés, meilleure régularité des soins pour les mères, arrêt des violences familiales (13 foyers sur 17) et pas de nouveau placement recensé.

L'action a permis à la plupart des familles d'apprendre à appeler au secours au moment opportun.

## L'action sociale dans la tourmente

09 022 - ASH – 09/01/09 – pp. 34-37



*Bien, très bien. Différents points de vue en présence pour planter le décor des débats les plus probables autour de l'aggravation de la situation et un entretien que nous vous recommandons : plus complexe que ce que l'on peut lire d'ordinaire sur le changement d'attitude de l'Etat. Et clair néanmoins.*

Incertitude sur les ressources et l'orientation pour une action sociale aux avant-postes de la crise, questions sur la révision des politiques publiques et la création des ARS...

Les départements : pourront-ils faire face à de nouveaux besoins? Avec la crise les recettes traditionnelles des collectivités territoriales risquent de baisser et les dépenses augmenter.

M. Bas (ancien ministre Santé) : faible marge de manœuvre. Garanties financières (décentralisation) insuffisantes pour l'évolution des besoins. Appelle à un « Yalta des finances publiques ».

M. Dinet (Pdt ODAS) : appelle à une « décentralisation véritable ». Autonomie financière Dpts, compensation intégrale compétences transférées et système péréquation.

Permettre l'ajustement entre l'action de l'Etat (garant cohésion

nationale) et celle des collectivités (Critiques sur le manque de pilotage de la décentralisation : pas d'instance pour échanges entre représentants Etat et collectivités. (Cf. rapport IGAS dans le numéro de décembre 2007.)

Les Dpts veulent plus d'autonomie : développer projets de territoire.

**M. Bas : pas de véritable politique** sociale des Dpts mais politiques nationales décentralisées (dépenses contraintes) ; il faudrait faire évoluer leur droit à l'expérimentation mais jusqu'où aller sans être en contradiction avec le principe d'égalité ?

Les associations : Inquiètes et notamment de la politique européenne (mise en concurrence).

Uniopss rappelle la nécessité d'avoir un acteur entre l'Etat et le marché (« Prépondérance de la commande publique, suppression des Crosmes »).

Un brassage des cartes du social est-il en cours ?

M. Bas le pense : la redistribution reste nécessaire mais le XXI<sup>e</sup> siècle reposera davantage sur une « solidarité contractualisée et individualisée »

ODAS : « il nous faut passer d'une logique de politique sociale à une logique de développement social. (...) favoriser l'épanouissement des individus (...) à partir des territoires »

En attendant règne le pragmatisme.

Cabinet de prospective Plénitude management : l'Etat sera plus pauvre et la concurrence des territoires forte. « Ne pas se crispier sur des acquis mais rebondir ensemble sur des projets de territoire » ; faire évoluer le modèle de « protection passive » et développer les attitudes et pratiques favorisant l'innovation »

#### Entretien avec Mme Guillemard

Professeure de sociologie

Vous réfutez l'idée d'un démantèlement de l'Etat social dû au tournant libéral européen ?

La logique libérale n'est pas seule à l'œuvre.

Les groupes sociaux résistent et les organismes de protection sociale aussi (inertie). Il faut être attentif à la distorsion entre principes et mise en œuvre : en France par ex. sanctions chômeurs peu appliquées.

L'image d'un Etat social en déclin est périmée ?

Elle n'est pas juste : aspirations et besoins ont évolué aussi.

Individus veulent plus d'autonomie et trajectoires de vie alternent activité / inactivité : on ne peut plus se contenter d'indemniser le risque une fois qu'il est là, il faut agir en prévention.

On préfère parler de redéploiement de l'Etat social plutôt que de son affaiblissement ; on tâche d'entretenir le capital humain. Ex du DIF.

Avec danger de creuser les inégalités : les moins formés utilisant moins le DIF que les autres..., si il n'y a pas un accompagnement adapté.

Tout dépendra de la mise en œuvre de ces politiques : version libérale (responsabilisation des individus) ou version régulatrice (plus social).

La France est loin de ce modèle...

Elle est en retard sur la flexisécurité : raisonne avec critères universels qui secrètent de l'iniquité aujourd'hui : ex durée standard cotisations retraite fragilise ouvriers (pénibilité) et cadres (entrée tardive sur le marché)

Oscille d'une logique à l'autre : système hybride de protection sociale. Dans ce sens il n'y a pas de « système social français ». Exemple : on cherche à réguler les dépenses de santé, puis on crée la CMU avec CMU-C et maintenant on rembourse les médicaments....

Incertitudes sur l'accompagnement Pôle emploi et sur l'inversion de la trappe pauvreté par le RSA...

Où va la protection sociale ? Coord. Mme Guillemard – Ed. PUF - 26 €

## Combattre la pauvreté en amont de

## L'urgence

09 015 - ASH – 09/01/09 – pp.42-43



*Une grimace obligatoire parce que l'article n'incite pas à l'optimisme mais des sourires parce que c'est clair, intelligent ; à lire. Et pourquoi pas acheter le livre ?*

Par M. Serge Paugam, sociologue

**Vous demandez « à quoi servent les pauvres ? »...**

La pauvreté remplit une fonction économique (emplois peu valorisants mais nécessaires) et une fonction anthropologique ; se démarquer d'une strate encore plus pauvre.

**Bilan des politiques d'insertion plutôt sombre...**

L'insertion doit favoriser l'accès à un travail plus stable et non maintenir les gens dans une situation entre emploi et assistance... mais au bout de 10 ans de RMI la situation des allocataires s'était peu améliorée.... On a fait croire qu'un CES débouchait sur l'emploi, mais ça marchait rarement.

Il faut faire des efforts pour aider à l'insertion mais aussi s'interroger sur les effets à long terme.

Vous parlez d'une « usure de la compassion »

Vers la fin des années 90 l'explication de la pauvreté par l'injustice avait reculé. Partout en Europe il en était ainsi.

Dans ces années-là baisse du chômage et hausse des emplois précaires et de la flexibilité : « pourquoi certains sont-ils assistés et d'autres n'acceptent pas ces emplois ? », et les pouvoirs publics ont adopté ce discours...

**Le RSA en est-il la conséquence logique ?**

Continuité du RMI : conviction que l'activité permettra à la personne d'aller mieux ; mais si l'emploi est précaire ce n'est pas forcément vrai.

L'indispensable débat sur contenu de l'emploi et perspectives réelles n'a pas eu lieu.

« La philosophie de l'accompagnement social de l'ensemble des allocataires sur laquelle reposait fortement le RMI » est abandonnée.

Les travailleurs sociaux n'échappent pas à ces évolutions...

C'est probable, et ils en sont également victimes.

Au début très enthousiastes vis-à-vis du RMI... mais ensuite on leur a demandé de faire du chiffre... mission intenable.

On sait (sciences sociales) qu'elle est « une construction sociale à analyser en tant que telle » ; qu'elle n'est pas statique mais mouvante dans le temps et multidimensionnelle.

Il faut prendre en compte la possibilité d'une évolution des personnes et cette lutte « se gagne très en amont » (éducation, logement...).

Il faudrait « analyser la pauvreté comme un risque pesant sur une part importante de la population au même titre que la maladie » : politique de réduction de risque. Mais en tient-on compte de cette façon ?

**La régulation des pauvres – 2008 – Ed. PUF – 10 €**

## Mariages forcés : aider les jeunes filles à pouvoir dire « non »

09 039 - ASH 16/01/09 – pp. 30-33



*Cette question revient souvent, de façon lancinante : ce point sur les initiatives est clair et intéressant.*

**Conseil de l'Europe : ce phénomène est une « atteinte aux droits fondamentaux de la personne humaine »** ; beaucoup d'instances ont pris ce type de position (la CNCDH en 2005) qui incite les Etats à agir ; car dénoncer ne suffit pas.

Il faut former, prévenir, protéger et accompagner.  
De plus en plus d'initiatives en ce sens.

Juridiquement : loi du 4 avril 2006 (prévention et répression des violences au sein du couple ou contre mineur) fixe à 18 ans l'âge minimum légal du mariage pour les femmes, et loi du 14 novembre 2006 relative au contrôle de validité des mariages rend nécessaire une audition pour les mariages célébrés à l'étranger : des signes peuvent y alerter.

Encore faut-il que les lois soient bien connues : des Dpts ont élaboré des vademécum pour les acteurs sociaux ; la Ville de Paris a diffusé une plaquette pour les jeunes filles et des infos pour les maires et fonctionnaires d'état civil.

Les travailleurs sociaux sont en demande de repères : beaucoup de formations, dont ils ressortent « personnes ressources » pour leurs collègues. Connaître les réponses juridiques et sociales mobilisables et décrypter les signaux « d'alerte » dans le public concerné.

En évitant à la fois le relativisme culturel et la stigmatisation.

Des groupes plus ou moins formalisés se dédient à connaître la réalité locale : mise en réseau.

Dans l'Hérault « Réseau jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales » (créé en 2000), initié et piloté par le Planning familial. Environ 30 membres, réunions mensuelles.

En 9 ans : 447 filles et 3 garçons (moyenne 21 ans) pris en charge par ce collectif. Hébergement, accès aux droits, aide psy, collaborations avec assoc des pays d'origine et avocats sur place.

**L'action du réseau dépasse les limites de l'Hérault.**

**Grâce au site [www.mariageforce.fr](http://www.mariageforce.fr)**

Grâce à un dispositif innovant d'hébergement 5 familles d'accueil bénévoles accueillent les jeunes filles : 10 en ont bénéficié en 1 an. Les familles ont formation planning, présence ES et soutien d'un psychanalyste.

La question de l'hébergement est cruciale pour ce public : peu de places dans les centres réservées aux femmes victimes de violences, les centres d'urgence ne sont pas adaptés... ; encore plus difficile pour les femmes qui reviennent en France.

Le réseau Agir avec elles (regroupement de 4 assoc) réfléchit à cette question en collaboration avec les administrations : étude faisabilité d'un lieu d'accueil national avec accompagnement social.

Les outils excitants sont mis en œuvre de manière très hétérogène : mesure de protection judiciaire (mineures) se heurte parfois à la difficulté de prouver que l'info est préoccupante et le contrat jeune majeur parfois difficile à obtenir s'il n'y a pas eu de prise en charge ASE préalable.

En Seine-St-Denis existe un protocole d'aide : ASE / PMI / EN / Procureur / assoc... Ce canevas permet aux professionnels de savoir comment agir

Il est très difficile de connaître le nb de jeunes concerné(e)s. Une estimation fait état de 70 000 (2002) mais il n'y a pas d'enquête quantitative.

---

## Expériences, points de vue, éléments repérés



*Nous aimons le travail qui se noue autour du placement : protéger, mais en souplesse ; nous aimons moins ce qui se noue autour des mesures d'investigation...*

### Protection enfance : l'investigation en danger

09 053 – ASH du 23 janvier 2009 – pp.39-40

La FN3S lance une enquête auprès de ses adhérents. Evaluer la réduction des moyens que déplorent plusieurs assoc : « écart entre discours DDPJJ et réalités locales ». Prévisions budgétaires stables...

FN3S & GNDA demandent moratoire sur toute réduction de moyen, bilan des expérimentations du regroupement services ES & IOE, et prévision d'un cadre budgétaire adapté.

Eléments sups. par M. Lepetit, secrétaire FN3S

Les juges des enfants utilisent moins les enquêtes sociales mais cela n'explique pas les diminutions constatées ; en outre les conclusions de la commission Varinard sont favorables à ces mesures ; enfin les premiers constats 2008 montrent une forte activité des tribunaux pour enfants « malgré » la déjudiciarisation instaurée par la réforme de la protection de l'enfance.

### Protection de l'enfance : Placement ...à domicile

09 017 – ASH du 9 janvier 2009 – pp.38-41

Exemple du Sapsad Vaucluse depuis 2004 ; procédure alternative au placement souvent vécu comme un traumatisme. Le soutien est fondé sur le principe de responsabilisation Les éducateurs sont très présents et peuvent se déplacer le soir ou le week-end si nécessaire. Ils doivent veiller à ne pas être manipulés (font partie du système familial) ; en cas d'urgence un hébergement momentané est possible. Expérimentation probante dans 75 % des cas. Fiche technique du projet consultable sur

[www.oned.gouv.fr/pratiques/docs/84-SAPSAD.pdf](http://www.oned.gouv.fr/pratiques/docs/84-SAPSAD.pdf)

### Les organisateurs de séjours de rupture en quête de reconnaissance

09 007 – ASH du 2 janvier 2009 – pp.29-30

Nés dans les années 70, ils concernent chaque année moins de 1 % des mineurs placés.

Eloigner un jeune (parfois jusqu'à 6 mois), souvent utilisé comme solution de la dernière chance. Les structures essaient de professionnaliser leurs procédures ; pas de stat pour évaluer l'impact du dispositif mais les retours des professionnels sont positifs. La phase du retour est délicate.

En 2004 un rapport en préconisait une utilisation modérée tout en soulignant ses bénéfices éducatifs et préconisait l'élaboration d'un cahier des charges spécifique (même modèle que CER) mais à ce jour le document n'est pas fait et beaucoup de tutelles sont frileuses. [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

---

## Refonte de la CC 66 : état des lieux et un point de vue

09 38 - ASH – 16/01/09 – pp. 25 & 28-2937



*Quelques éléments sur un sujet que vous connaissez forcément à l'heure actuelle...*

Projet des employeurs (Fegapei, SOP et Snea)

CFE-CGC/ CFTC / CGT & FO : dénoncent un projet « inacceptable et régressif » et un calendrier « à marche forcée »

Demandent que les négociations s'engagent à partir de 4 revendications : maintien du caractère national de la convention et du caractère non lucratif du secteur, structuration autour des qualifications et métiers reconnus par la branche, amélioration des salaires liée au déroulement de carrière et à l'ancienneté et généralisation des congés annuels supplémentaires (reconnaissance des conditions d'exercice professionnel).

CFDT : n'a pas signé cette déclaration mais juge le projet très « minimaliste »

La Fegapei : donner possibilités de gestion des ressources humaines ; le texte a vocation à être négocié et à s'enrichir du dialogue social.

Les syndicats contestent l'individualisation du salaire, la remise en cause des congés annuels sup, la réduction du poids l'ancienneté...

Prochaine date de négociation fixée au 30 janvier

## Les ES à l'épreuve de la normalisation

Par M. Bertrand, directeur AVVEJ

Adoption CCNT en 66, création du DEES en 67 et puis accélération de réformes avec loi 2002-2, réforme de la formation (2007) et lois 2007 (prévention délinquance et protection enfance).

Depuis les années 80, on a reproché aux ES des dérives (au nom de la « part d'indicible » du métier) : exercice libéral et positions corporatistes.

Les soutiens historiques de la profession sont aussi en perte de vitesse : pédopsys, magistrats, psys...

Contraintes réglementaires, rigueur budgétaire : la créativité, socle de la profession, est en perte de vitesse au profit de la technicisation. Y résister est taxé de conservatisme.

Réforme CC66 : proposition syndicats employeurs « largement inspirée par le monde l'entreprise ».

La classification y répond à une logique de la compétence : apparaît comme « une catégorie de régulation plus apte à épouser les nouvelles initiatives développées (...) tandis que la qualification ne servirait qu'à pérenniser les identités du passé ou consolider les positions acquises » (Michel Chauvière)

Impose d'appliquer les 3 critères technicité, autonomie, responsabilité sur une échelle de 1 à 6.

La profession a été capable d'évoluer en fonction de l'évolution des demandes des bénéficiaires. L'écrit a remplacé la culture orale, rendre des comptes est devenu banal : pourquoi vouloir standardiser ce métiers et en ignorer la spécificité?

L'autonomie de pensée, elle, est moindre, et le savoir nécessaire « s'invente aujourd'hui ailleurs que dans l'institution ».

Il faut retrouver le débat, qui est la démocratie, et remettre au goût du jour l'initiative; comme 4° critère.

Contact : direction.sioae75@vvej.asso.fr

---

## Professions sociales et établissements



*Voilà l'ONES sur les rails... profitez-en: elle a besoin de vous pour vivre et vous avez besoin qu'elle vive; ce n'est pas compliqué !!*

*Travail de nuit : comme toujours on peut être surpris des résultats de ce type d'enquêtes. Nous traitons sommairement : cela concerne peu la PS.*

### L'ONES prête pour faire « entendre la voix » des éducateurs spécialisés

09 052 – ASH 23/01/09

Cf. numéro de novembre 2008

Elle a un bureau et des statuts depuis le 17 janvier : M. Vauchez en est le Président.

Encourager la reconnaissance du métier

Développer travail et réflexion pour sortir de l'isolement

Fonction d'alerte et vigilance sur l'évolution du métier

Apolitique, elle n'est pas un syndicat

Structure fédérale s'appuyant sur des relais locaux (à terme 1 par Dpt) : 8 sont prêts à déposer leurs statuts et 4 sont en cours de constitution.

Chantiers : réforme CCNT 66, conséquences de la gratification stagiaires, application réforme DEES (2007) ; le 26/01, comme ANAS, FNEJE... elle discutera avec Aforts et Gni de la reconnaissance européenne du diplôme.

Le site : [www.ones-fr.org](http://www.ones-fr.org)

### La branche de l'animation fête ses 20 ans

Représente 150 000 salariés dans 12000 structures. Professionnalisation, VAE, structuration d'une filière, beaucoup de chantiers en cours.

L'anniversaire est l'occasion d'un livre : Petite histoire de la branche de l'animation à demander auprès de [les20ansdelabrancheanimation@orange.fr](mailto:les20ansdelabrancheanimation@orange.fr)

### Une étude explore les conditions d'emploi des travailleurs de nuit

09 057 – ASH 23/01/09

Commandée par les partenaires sociaux de la BASS à l'Observatoire prospectif métiers et qualifications.

Renouvellement, accès à la formation, intégration...

Entre 35 et 38 000 professionnels concernés sur 557 000 emplois : 35 % dans le sanitaire, 24 % dans le social et 46 % dans le médico-social.

Personnels soins (44%) ; surveillants nuit (22%) ; AMP (13%), ME (10%), ES (7%) + autres (4%).

« Emplois d'ancrage » dont il faut anticiper le renouvellement, fortes attentes en faveur de relations avec homologues de jour, pas d'inégalité d'accès à la formation même si politique qualification encore faible, absentéisme inférieur à celui des effectifs de jour mais manque de recherches pour évaluer les impacts du travail de nuit en termes de santé.

### Vos diplômes en janvier

AS : aménagement des règles d'exercice de la profession pour les ressortissants étrangers

09 063 – ASH 23/01/09

Décret n° 09-55 du 15/01/09, J.O. 16/01/09

Modalités d'obtention de l'attestation de capacité à exercer en France et conditions requises en cas d'exercice temporaire ou occasionnel.

---

## Nos éléments sur le handicap



*Une mention particulière pour « L'Envol » : magnifique réalisation ; on voit bien l'angoisse qui la sous-tend mais une « solution » est trouvée c'est très beau. Et puis des ressources : biblio classiques, sites internet... une balade au gré des initiatives, pour aller plus loin dans la réflexion et plus vite dans le quotidien.*

### Les parents s'associent pour assurer « L'Envol » de leurs enfants handicapés- SCI : 02 97 81 03 14

09 008 – ASH 02/01/09 – pp. 31-32

En 2002 les parents de 12 adultes handicapés déficients intellectuels cherchent une solution pour quand ils ne seront plus là. Est lancé un projet de SCI dont les résidents sont les porteurs de parts et qui aboutit en 2005 avec l'apport financier des résidents et des subventions publiques.

Chaque résident a un studio de 33 m<sup>2</sup> et il y a plusieurs salles communes. Les résidents travaillent dans un ESAT et un service d'accompagnement à domicile (SAD) est mis en place (financement CG Morbihan) : le matin et le soir 3 travailleurs sociaux qui passent le relais à 3 veilleurs de nuit à 22 h.

« On considère d'abord la personne handicapée comme un citoyen : comme tout un chacun elle aspire à rester à domicile. A nous de trouver de moyens de compensation pour rendre cela possible » (CG)

L'objectif est de favoriser l'autonomie progressive, les travailleurs sociaux doivent s'adapter : pas de projet d'établissement, ce n'est pas un foyer.

Faire naître des projets sans bousculer les parents : équilibre à trouver. Les résidents restent sur place au moins un week-end par mois. Résultats positifs : repas, linge, socialisation. Le fait d'avoir quitté leurs parents les autonomise.

Des problèmes restent à régler : « anticiper le moment où un résident se retrouvera seul » ; formule non médicalisée et donc

peu adaptée aux dépendances lourdes ou polyhandicap.  
Néanmoins projets de cet ordre en cours ailleurs.

### Nous signalons en janvier 2009

09 058 – ASH 23/01/09

Annonce de Mme Létard le 15/01/09 :  
20 millions consacrés au secteur du handicap dans le plan de relance de 70 millions d'euros

L'APF demande l'adaptation du calendrier du bac aux élèves en situation de handicap

Epreuves concentrées sur 5 jours : ces élèves disposant d'un « tiers temps sup. » par épreuve pour compenser les conséquences de leur handicap, les pauses déjeuner se voient réduites à 40 mn...

L'APF compte saisir le ministère.

S'épanouir ensemble : développer l'accueil en milieu ordinaire - [www.chorum.fr/](http://www.chorum.fr/)

Enquête de Chorum sur l'accueil des enfants dans les structures de l'animation ou de la petite enfance.

Met en évidence les obstacles existants, et des initiatives qui facilitent l'intégration

+ Un appel à projets (clôture le 31 mars).

## Volet bibliographique

09 009 – ASH 02/01/09

Revue Alter- n° 2 – Abt [www.elsevier-masson.fr](http://www.elsevier-masson.fr) - Revue européenne bilingue de recherche sur le handicap et les altérités.

Scolarisation en milieu ordinaire, place de l'accueil temporaire dans les modes de prise en charge, habiletés fonctionnelles et dysfonctionnements chez des enfants autistes et déficients intellectuels.

09 041 – ASH 16/01/09

Guide Vacances 2009 - AFP

Coup de projecteur sur les transports à bas prix, et des tas de conseils.

Recensement des adresses et contacts en France.

**Disponible sur [www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr) – 5,50 €**

Le handicap en France. Chronique d'un combat politique

Le Dteur de l'Assoc contre les myopathies : confiant dans les évolutions mais toujours vigilant.

Jean Claude Cunin – Dunod – 24 €

09 065 – ASH 23/01/09

Un site : [www.reseau-lucioles.org](http://www.reseau-lucioles.org)

Le handicap mental au quotidien : partageons notre expérience pour progresser ensemble.

## Volet réglementaire

09 056 – ASH 23/01/09

\* Instruction JS relative aux modalités de mise en œuvre des procédures d'aménagement pour l'accès des personnes handicapées aux diplômes sportifs n° 08-139, BOJSVA n° 19 (11/08)

## Nous signalons autour de la réforme des tutelles



*La réforme entre en vigueur ce mois-ci et même si elle ne concerne pas directement la prévention spécialisée, nous en signalons quelques aspects réglementaires ou éthiques. Donner à voir rapidement quelques éléments.*

**Les principaux décrets sont parus**

09 018 - ASH du 09 janvier 2009 – pp.06-12

La mesure d'accompagnement social personnalisé (éviter placement sous protection judiciaire de personnes dont les intérêts peuvent être préservés par un accompagnement social adapté) et la mesure d'accompagnement judiciaire (quand la MASP échoue)

Décrets 08 - 1498 & 1506 des 22 & 30/12, JO 31/12/08

A noter un communiqué sur la MASP sur le site de l'ANAS : <http://anas.travail-social.com/>

La procédure de décision d'une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial

Décret 08 – 1486 du 30/12/08, JO 31/12/08

La participation de la personne protégée au financement de la mesure - Ses droits à l'information et à la participation

Décret 08 – 1556 du 31/12/08, JO 01/01/09

09 018 - ASH du 16 janvier 2009 – pp.05-09

Autres décrets dont notamment

Le statut des mandataires judiciaires et des délégués aux prestations familiales...

Décrets 08 – 1504-1508-1512 du 30/12, JO 31/12/08

...et le contenu de leur formation (ASH 23/01/09)

Arrêté du 02/01/09, J.O. 15/01/09

## Les points aveugles de la réforme des tutelles

09 006 - ASH du 2 janvier 2009 – pp.27-28

**Par M. Eyraud –sociologue**

Effort de clarification ; passage des « incapables majeurs » aux « majeurs protégés » ; création du mandat de protection future ; réorganisation des conditions d'activité des tuteurs.

Pointe nécessité de renforcer principes de nécessité, subsidiarité et proportionnalité : mais l'intention de favoriser la subsidiarité des mesures d'Etat pour renforcer la priorité familiale n'a pas fait l'objet d'un débat suffisant. (dimension politique) Les pouvoirs du tuteur ont été étendus. On oppose mesures d'accompagnement social et de protection juridique au lieu de les articuler. On distingue entre causes sociales et médicales de la vulnérabilité : alors que les travaux montrent les liens entre santé mentale et précarité. On aurait pu développer des modes concertation permettant de statuer sur la protection à apporter (dimension éthique). « L'avis du comité consultatif national d'éthique serait opportun »

Contact : [benoit.eyraud@laposte.net](mailto:benoit.eyraud@laposte.net)

A noter : Le parlement européen réclame une coopération entre Etats en matière de protection juridique des majeurs.



## Notre première sélection de 2009



*Toujours beaucoup de choses en janvier... les parutions de la fin de l'année obligent...*

09 003 – ASH 02/01/09

- \* Directive européenne relative aux procédures applicables au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier 2008/115/CE (J.O.U.E. L 348/98 du 24/12/08)
- \* Loi de finance pour 2009 (voir n° décembre) 2008-1245 du 27/12/08, J.O. 28/12/08
- \* Décrets relatifs au renforcement du prêt à taux zéro 08-1365 & 1366 du 19/12/08, JO 27/12/08
- \* Décret allongeant de 2 semaines la durée maximale de versement de l'allocation spécifique chômage partiel 08-1436, 22/12, JO 30/12

09 019 – ASH 09/01/09

- \* Décret relatif à l'organisation de la cour nationale du droit d'asile  
Décret 08 – 1481 du 30/12/08, JO 31/12/08
- \* Décret publiant la convention sur la protection internationale des adultes (La Haye-2000)  
Décret 08 – 1547 du 30/12/08, JO 01/01/09
- \* Décrets relatifs à la revalorisation BMAPF  
Décrets 08 – 1558&59 du 31/12/08, JO 01/01/09
- \* Décret relatif aux modalités de prise en charge par l'employeur des frais de transport domicile-travail (se substitue au chèque transport)  
Décret 08 – 1501 du 30/12/08, JO 31/12/08
- \* Décret fixant les nouveaux montants des taxes dues à l'ANAEM lors de l'admission en France  
Décret 09 – 0002 du 02/01/09, JO 04/01/09

09 056 – ASH 23/01/09

- \* Loi ratifiant l'ordonnance 759 du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation  
2009-61 du 16/01/09, J.O. 18/01/09
- \* Avis de l'augmentation du l'indice de référence des loyers au 4° trim. Augmentation de 2,38 %  
J.O. du 17/01/09
- \* Les plafonds de ressources de l'aide juridictionnelle 2009 en hausse de 2,9 %  
Circ. du 30/12/08, à paraître au BOMJ

## Les cahiers juridiques des ASH



*Nouvelle appellation pour ce que nous regroupions sous le nom de « dossiers ASH ». Le RSA peut être particulièrement utile...*

09 021 – ASH 0-01/09 – pp.47-57

- La généralisation du revenu de solidarité active**  
Loi n° 2008 – 1249 du 01/12/08 – JO 03/12/08
- \* Caractéristiques générales (objectifs, bénéficiaires, fonctionnement)
- \* Mise en œuvre (conditions éligibilité, attribution, droits et devoirs des bénéficiaires)  
09 021 – ASH 16/01/09 – pp.43-54
- \* Mise en œuvre (suite)
- \* Création d'une aide personnalisée au retour à l'emploi
- \* Réforme des droits connexes
- \* Fin des expérimentations relatives au RSA  
Incompatibilité pénale pour cause trouble mental



## Nous vous signalons en janvier



*Pour les contrats aidés décidément la volonté est là.*

09 001 – ASH 02/01/09

- \* **Les services de l'Etat autorisés à accroître la prise en charge et la durée des contrats aidés du secteur non marchand**

Circ. DGEFP 08-22 du 12/12/08, à paraître BO  
Permettre d'atteindre l'objectif de 32 000 contrats par mois au premier semestre 2009.

CA en ateliers et chantiers d'insertion possibilité prise en charge par l'Etat de 90 % et allongement de 12 mois, voire plus.

CAE sont plus souples (prise en charge et durée variables selon public) : prise en charge peut être portée à 90 – 95 % et / ou allongement à 12 mois.

Publics et employeurs concernés à définir notamment dans convention régionale avec Pôle emploi ; durées et taux à fixer dès prescription.

Mesures d'accompagnement des salariés à prévoir dans la convention avec Pôle emploi.

Enveloppe financière complémentaire possible en fonction de la programmation.

- \* **IAE : les nouvelles modalités de conventionnement des structures sont détaillées**

Circ. DGEFP 08-21 du 10/12/08, à paraître BO  
Le projet fera apparaître un objectif « emploi » contextualisé et des objectifs opérationnels de retour sur le marché du travail.

Modalités financement inchangées mais groupe de travail en vue proposer un dispositif d'aide au poste modulable pour l'ensemble des structures.

09 032 – ASH 16/01/09

- Formation et emploi des jeunes**  
Recensement 04-07 : Insee 1° 1219 – www.insee.fr  
En 2005, dans toutes les régions le niveau de formation des jeunes est supérieur à celui de leurs aînés ; mais fortes disparités territoriales.

Dans presque toute la métropole, 75 % des 25-34 diplômés du supérieur ont des professions intermédiaires ou des postes de cadre.

Plus diplômées, les jeunes femmes sont plus souvent au chômage que les hommes (surtout DOM et Corse).

## Autour du chômage : nous signalons en janvier



09 025 – ASH 09/01/09

**Chômage partiel : le contingent annuel d'heures indemnisables porté à 800 heures**  
(au lieu de 600 depuis 2003)  
Arrêté du 30/12/08, J.O. 31/01/09

09 062 – ASH 23/01/09

### Nomination du médiateur national de l'emploi

Institué par loi 2008 (droits et devoirs demandeurs d'emploi), il est chargé de recevoir et traiter les réclamations individuelles sur le fonctionnement de Pôle emploi (ne remet pas en cause les voies de recours existantes) : coordonne un réseau de médiateurs régionaux.

### Le dispositif NACRE est entré en vigueur

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier : améliorer l'accompagnement de la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux.

Appui technique qui peut être complété par un prêt à taux zéro « NACRE »

Circ. DGEFP n° 08-20 du 4/12/08 à paraître BO



## Accueil des sans-abri : le verre à moitié vide

09 016 – ASH 09/01/09 & Le Monde 09/01/09



*On entend bien que les points de vue divergent et qu'il y ait des chiffres sous les chiffres comme il y a des mots entre les lignes. Alors à vous de voir... mais nous sommes à peu près sûrs de votre avis...*

## Ce qu'on peut dire « autour » du RSA



*Des éléments glanés pour vous, sans oublier le cahier juridique en Législation. Juxtaposer le réglementaire et l'analyse.*

### Dossier : RSA, l'enjeu de l'accompagnement

09 046 – Lien Social du 15 janvier 2009 – pp.10-16

« **Personne n'est inemployable** », tel est le postulat du RSA (Dteur agence nationale pour les solidarités actives). Quel rôle auront les travailleurs sociaux dans l'accompagnement prévu par la loi ? L'accompagnement sera-t-il assujéti à l'insertion professionnelle ?

Petit tour d'horizon des expérimentations

Un témoignage : « même s'il c'est nécessaire, est difficile à vivre »

RSA et Pôle emploi : quelle articulation (le flou règne sur un certain nb de points)

### Une Alerte de l'Uniopss sur les Crédits ASI

09 011 – ASH 02/01/09

**La loi de finances 09 en prévoit la suppression : mise en place de mesures d'accompagnement global et personnalisé dans le cadre du RSA.**

Les crédits ASI doivent permettre d'assurer la transition mais ils sont déjà supprimés par certaines DDASS, ce qui entraîne des licenciements dans certaines assocs.

L'Uniopss écrit à M. Hirsch pour demander des précisions sur mesures de transition / remplacement.

**Fin novembre Mme Boutin voulait lancer une étude sur un hébergement contraint par grand froid : tollé des associations ; ensuite proposition nuancée on a parlé de « recherche d'un équilibre ».**

M. Régnier (préfet coordination hébergement) a réuni 10 assocs le 18/12 : parler d'un protocole de 2003 fixant que le SAMU réalise une évaluation médicale des personnes refusant d'être hébergées : une réunion prévue en janvier « aller le plus loin possible dans les actuelles zones grises ».

Les morts de la rue demandent un plan ambitieux : « dépenser autrement beaucoup d'argent actuellement gaspillé ». Lieux de vie taille modeste, (séjours longs), accompagnement adapté et possibilité d'accéder au logement social.

Les assocs dénoncent le « coup par coup » : « malgré tout le travail réalisé, on gère exactement comme il y a 2 ans » (FNARS)

Ministère : capacité d'accueil de 99 600 places pour 100 000 sans abri (estimation).

Les assocs ont un point de vue différent. Ce volume additionne tous les accueils (demandeurs d'asile, maisons-relais...) ; davantage de places mais le dispositif est engorgé (places de réinsertion et principe de stabilisation).

**Emmaüs juge intéressant le mot d'ordre de M. Fillon le 30/12 : « zéro refus d'accueil » ; mais ouvrir des places dans des gymnases ne résout pas le pb. Cela indique qu'on manque de places....**

Le préfet coordination hébergement : budget de 1,250 milliard (en comptant plan relance) ; il faut du temps pour humaniser les centres. Reste à valider un cahier des charges national.

Les diagnostics locaux demandés aux DRASS & DDASS doivent être analysés d'ici à fin février pour aboutir à des objectifs territoire par territoire.

« Enquête flash » (115 et centres hébergement) en 06/08 : 47 % demandes refusées (surtout manque de place) ; 35 % ménages accueillis ne sont pas dans un hébergement adapté à leur situation.

## Sans domicile fixe : 2 annonces de Mme Boutin

09 030 – ASH 16/01/09



*C'est à suivre... et ce n'est pas inintéressant.*

### Recensement des personnes sans-abri

D'ici juin elle souhaite lancer un recensement qualitatif des sans domicile fixe sur le modèle danois : recensement qualitatif fait par les assocés qui les aident.

Se fait sur une semaine, périodiquement et prend en compte le sexe et les spécificités (toxicomanie..)

Déterminer les manques « pour que notre réponse (..) corresponde véritablement aux besoins »

Une mission confiée à M. Julien Damon (socio)

« Comparer les pratiques européennes » en matière d'accueil des sans –abri.

---

## Nous retenons en janvier



*Certaines conclusions du rapport du CGEDD laissent rêveurs...*

### Logement social : du numéro unique à la demande unique – rapport 2008-004587-02

09 005 – ASH 02/01/09

Conseil général environnement et développement durable : préconise le dépôt d'un seul dossier au niveau départemental, son contenu étant automatiquement transmis aux partenaires.

« Ainsi seraient multipliées les chances de voir le dossier traité »... dans un rapport de 2006, le CGEDD demandait déjà la « remise à plat » du dispositif d'enregistrement départemental des demandes de logements sociaux.

---

## Volet réglementaire

Revalorisation des aides au logement

09 015 – ASH 09/01/09

Décrets 08-1502 & 1530 + arrêtés 22 & 30/12/ 08– JO 31/12/08

Décret 08-1557 + arrêté du 31/12/08, JO 01/01/09

+ 2,95 % au 01/01/09 : APL ALF ALS

Le CA de la CNAF la juge insuffisante.

Voir aussi : des paramètres de calcul sont modifiés.



## Le Planning familial s'alarme de la baisse de ses crédits

09 042 – ASH 16/01

Lien Social 15/01 & Le Monde 28/01/09



*C'est une alerte parmi d'autres, mais qui nous frappe. Les intervenants de tous horizons demandent de la cohérence... Il savent pourquoi.*

**Né en 1956, le Planning fédère 68 assocés œuvrant en faveur de la contraception, de l'avortement et plus largement de l'égalité hommes/femmes.**

Crédits passés de 2,3 millions en 2008 à 1,5 million dans la loi de finances pour 2009 : - 40 %

En 2007 plus de 450 000 femmes ou jeunes filles se sont déplacées dans les 70 centres d'accueil.

Un tiers de ces structures sont des centres de planification financés dans le cadre de la PMI.

Les deux tiers sont des établissements d'info, conseil et consultation familiale financés par l'Etat : ceux-là sont menacés.

Au Planning on craint une disparation totale de l'enveloppe en 2010 et on souligne une contradiction alors qu'on déplore le trop gd nb de grossesses non désirées et d'avortements.

Une rencontre a eu lieu avec Mme Létard qui s'est montrée « préoccupée » et une autre est prévue avec Mme Morano (secrétaire d'Etat à la famille).

A Marseille : le Planning a fermé. Locaux vétustes et subventions insuffisantes pour assumer un autre loyer. 5 000 personnes consultent chaque année, 2 000 patientes en suivi gynéco et 30 000 bénéficient d'infos (tél, écoles, formation...).

Les salariés ont décidé de tenir leurs permanences sur le trottoir.

---

## Les services psychiatriques sont débordés

09 045 – ASH 16/01/09



*C'est bien ; des choses que l'on sait... mais d'autres aussi que l'on sait moins, ou dont l'articulation en tout cas nous est peu familière.. et nous aimons cette posture de la psychothérapie institutionnelle où le social a pleinement son rôle.*

**Par P. Chemla, psychiatre et psychanalyste**

Fondateur Centre de jour Antonin Artaud (Reims)

### **La situation est-elle aussi grave que certains le disent ?**

Même si la question des moyens n'explique pas tout, on a fermé 50 000 lits en 20 ans : il y a un appauvrissement profond et beaucoup de démotivation ; la suppression des infirmiers psy entraîne un grand turn-over dans les équipes.

En parallèle on n'a pas dévolu à l'extrahospitalier les moyens qui avaient été annoncés et enfin les pôles psychiatriques du plan Hôpital 2007 vont à l'encontre de l'idée de secteur qui vise à créer une équipe responsable d'un territoire.

Les travailleurs sociaux reprochent souvent aux services psy de renvoyer des patients en situation de précarité ...

« Ils ont tout à fait raison. » Autrefois existaient des pavillons dits « de chroniques » où pourrissaient des malades. Quand ces asiles ont fermé l'époque était à la prospérité. Ensuite avec le chômage est remonté et la précarité a touché des gens souffrant de troubles mentaux : vivre à la rue n'arrange rien.

20 ans plus tard situation dégradée qui nécessiterait une coopération étroite entre travailleurs sociaux et psychiatres. Pour faire sortir quelqu'un de la rue, il faut des hospitalisations assez longues associées à un véritable accompagnement social.

### **Comment se fait-il que tant de personnes souffrant de pathologies mentales soient incarcérées ?**

Mais il y a beaucoup de trouble psychotiques. Ces personnes doivent-elles rester en prison, si elles étaient délirantes au moment du délit commis ?

Pendant longtemps ces situations faisaient l'objet de « non-lieu » et puis on a pensé que reconnaître juridiquement ces crimes serait cathartique mais il ne faut pas confondre justice et thérapie.

**« Et que l'on ne parle pas du soin en prison » : on ne peut imposer une démarche de soins à des patients qui ne le souhaitent pas. Finalement on les envoie dans des services psy hospitaliers où est prescrit un traitement qui leur permet de retourner en prison.**

Symptomatique d'une crise profonde de la psychiatrie et d'interrogation sur sa place....

La quasi-totalité des psychiatres universitaires penche vers les médicaments et les techniques comportementales pour gérer la maladie mentale.

Mais l'efficacité des traitements n'est pas si grande et ils doivent s'accompagner d'un travail de longue durée : sinon les gens rechutent et reviennent.

Je suis un tenant de la psychothérapie institutionnelle qui défend depuis plus de 40 ans une approche globale et collective. Essayer de soigner autrement la maladie mentale grave en s'appuyant sur la psychanalyse, les méthodes de sociothérapie ou la création de clubs avec les patients. Permettre aux patients de mener une vie acceptable : logement, connaissances, soutien.

Cela ne s'obtient pas par la réduction des « symptômes les plus bruyants » mais avec beaucoup d'énergie, de supervision, un travail d'équipe. Par une « dialectique entre le soin et l'associatif ». Il faut des moyens mais surtout « un minimum de cohésion autour d'un projet »

## **Nous signalons en janvier 2009**



*Une bonne nouvelle somme toute, et elles ne sont pas si fréquentes...*

### **La perception par les titulaire de la CMUC-C de leur état de santé s'améliore**

09 055 – ASH 23/01/09

4,3 millions en 2007.

Parmi les 16/64 ans ils sont 8 % à déclarer un mauvais ou très mauvais état de santé en 2006 contre 14% en 03.

Et 31 % déclarent souffrir d'une ou plusieurs maladies chroniques (36 % en 2003).

Dans l'ensemble les bénéficiaires sont cependant en moins bonne santé que le reste de la population et plus touchés par des ALD.

La CMUC-C diminue le renoncement aux soins mais reste insuffisante (dentaire et optique).

Profil identique qu'en 2003 : population jeune, féminine, surreprésentation ouvriers et employés ; plus de familles monoparentales qu'en 2003.

DREES – E & R 675 – www.sante.gouv.fr



## **Une circulaire pour mobiliser la lutte contre absentéisme et décrochage scolaire dans les banlieues**

09 031 – ASH 16/01/09



*On ne peut que s'en réjouir... mais c'est à suivre bien sûr.*

### **Circ. 08-174 du 19/12/08 – BOEN b° 1 - 2009**

Suite comité interministériel des villes du 20 juin.

M. Darcos et Mme Amara appellent préfets et recteur d'académie à se mobiliser.

Mesurer le phénomène de décrochage durant année scolaire 07-08 d'ici le 30 janvier.

Apporter des « réponse rapides » aux situations individuelles repérées sans négliger la prévention à l'échelle du quartier.

Suggère de s'appuyer sur instances locales type équipes de réussite éducative.

Rassembler mensuellement les infos à l'échelle du territoire : EN et autres services Etat (jeunesse, justice, intérieur, travail, emploi, famille) + assocs.

Solliciter : missions locales, dispositifs de la 2° chance.. ; renforcer les liens avec le monde de l'emploi (employeurs, banques de stages...) et encourager développement de tutorat ou parrainage social.

Lorsque ces dispositifs « seront innovants », ils bénéficieront d'un financement prioritaire des crédits politique ville et FIPD.

Objectifs : réduire de 1 % le nb de décrocheurs des 215 quartiers prioritaires et augmenter de 10 % le nb de ceux qui auront reçu une solution d'orientation positive.

## Nous signalons en janvier 2009



*Tout cela est à suivre bien sûr : les vraies réformes ne sont pas là de toute façon...  
Jetez un coup d'œil à l'état des lieux du Plan Banlieue en Société à croiser avec vos constats*

### M. Darcos revient sur le nb de suppressions de postes dans les réseaux d'aides spécialisées

09 037 - *Le Monde* 10/01/09 & *ASH* 23/01/09

3 000 enseignants de Rased devaient être « sédentarisés » à temps plein en classes ordinaires. Le 08/01/09 : 1 500 seraient sédentarisés, et 1 500 continueraient à intervenir en surnuméraire auprès des élèves en difficulté.

Le nb de suppressions de postes reste fixé à 13 500.

A noter : l'AIRE (comme de nombreux syndicats et assoc) demande maintien des 3 000 postes RASED

Absentéisme claire

09 066 – Gaz Com 23/01/09

### M. Descoings (directeur IEP Paris) chargé d'une mission sur la réforme du lycée

09 028 – *Le Monde* 13/01/09

« Analyse compréhension, écoute, proposition ».

M. Sarkozy s'engage à ce qu'aucune suppression de postes ne découle de cette réforme.



*Un livre de M. Ladsous... on peut se laisser tenter.*

*La maltraitance des enfants lire l'entretien...*

## ASH du 2 janvier 2009 – 09 010

### Nos futurs...

#### Quel avenir pour les institutions de l'enfance ?

Avenir de l'école qui ne répond plus à l'ensemble de ses missions, de la pédopsychiatrie entre inflation de demandes et manque de moyens, de la protection de l'enfance face à des besoins accrus...

#### Pistes proposées par des professionnels.

**Enfance & Psy n° 40 – Ed érès – 16 €**

## ASH du 9 janvier 2009 – 09 024

### Profession éducateur. De rencontres en rencontres

ES dès 1947, M. Ladsous a 82 ans : « si un chahut se produit dans un train de banlieue de m'assois au milieu des jeunes et parle avec eux. Le fait de s'intéresser à eux les calme »

Les chapitres abordent les grandes rencontres de sa vie : l'éducation, la formation, l'autre, le maquis, l'Algérie. « Montrer que c'est l'ordinaire de la vie qui fait de vous quelqu'un ».

**Jacques Ladsous – L'Harmattan – 134 p. - 13 €**

### La régulation des pauvres



Analyse de 20 ans de transformations des politiques sociales : un entretien en Travail Social (Combattre la pauvreté en amont de l'urgence)

**MM. Paugam et Duvoux – 2008 – Ed. PUF – 10 €**

### Où va la protection sociale ?

Voir un entretien en Travail social (in l'action sociale dans la tourmente)

**Coord. Mme Guillemard – Ed. PUF - 26 €**

### Travailleurs sociaux : des cultures métisses

Témoignages d'acteurs sur leur parcours et éclairages sur l'expérience pluriculturelle dans les pratiques du travail social.

**Empan n° 71 – Ed. érès – 16 €**

## ASH du 16 janvier 2009 – 09 048



*Une bibliographie qui emprunte les chemins de traverse cette semaine... et pourquoi pas ?*

### Travail social, le défi du plaisir

Des AS qui disent leur joie de travailler. L'unanimité est la limite de cet ouvrage par ailleurs tonique et original.

**Mme Figarede-Thomasse - L'Harmattan – 15 €**

### A la rue. Quand travailler ne suffit plus.

L'ancien médecin chef de la Santé est partie en maraude avec Médecins du Monde à la rencontre de ces « invisibles » et de bénévoles désarmés.

Série de portraits et témoignages, regard sévère sur « la concurrence entre les associations »

**Mmes Vasseur et Fresnel – Flammarion – 19 €**

## ASH du 23 janvier 2009 – 09 060

### Enfants maltraités. Les chiffres et leur base juridique en France

Analyse de 2 chercheuses Inserm : les moins de 1 an subissent le taux d'homicides le plus élevé (1,4 pour 100 000 contre 0,9 pour le reste population). Et ces chiffres sont sous-estimés.

Mauvais traitements physiques à enfants moins 15 ans : ils ont plus que doublé entre 96 et 06 (chiffres non exhaustifs).

« Avalanche de chiffres et misère statistique »

**A. Tursz & P. Gerbouin-Rérolle – Tec&Doc – 49 €**

### Entretien avec Mme Anne Tursz, pédiatre

#### Pourquoi la maltraitance est-elle si sous-estimée ?

Pb de formation des médecins ; en cas de mort inattendue, pas d'obligation d'enquête ni d'autopsie ; médecins libéraux hésitent à signaler (peur de se tromper et la non communication

des suites les prive d'évaluation).

En outre, les chiffres des services sociaux et judiciaires se correspondent mal : doublons...

Enfin, travailleurs sociaux détectent rarement la maltraitance dans les milieux les plus aisés.

Pourquoi ce déficit dans les stats ?

Les différents secteurs ne collaborent pas et pour que l'ONED parvienne à une mesure exacte, il faut élaborer une grille d'évaluation commune

Quels moyens de détection mettre en place ?

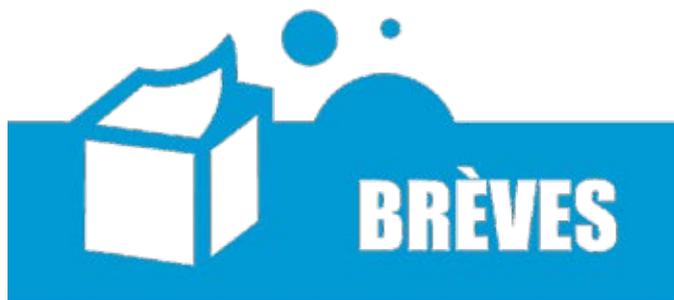
Former les médecins, aider les établissements scolaires (signalent souvent), évaluer les entretiens du 4<sup>e</sup> mois de grossesse. Noter que les programmes de prévention avec visites à domicile sont plus efficaces que les autres.

---

### La recherche dans les organismes de la formation et de l'intervention sociales : enjeux et perspectives.

Actes d'une journée d'étude de l'Acofis (12/07).

Ed. L'Harmattan – 13 €



*Les enfants, si souvent victimes ? C'est un peu ça... et à Mayotte. Si vous ne deviez lire qu'une Brève, choisissez celle-ci...*

### ASH du 2 janvier 2009 – 09 004

#### Les prestations familiales et de logement en 2007

Prestations familiales stables par rapport à 2006 avec 6,7 millions bénéficiaires.

6 millions de personnes percevaient aides au logement (stable) : familles nombreuses et parents isolés en bénéficient le plus fortement : caractère redistributif très marqué, « 50 % de ces prestations concentrés sur 9 % des familles dont le niveau initial est le plus bas »

**DREES – Etudes résultats 674 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)**

### ASH du 16 janvier 2009 – 09 034

#### Mayotte : mobilisation autour de l'accès aux soins des enfants en danger

Migrants Mayotte et Migrants Outre-Mer ont écrit à la HALDE et à la Défenseure des enfants.

Le rapport 2008 de la Défenseure des enfants faisait état des difficultés des mineurs isolés. « moyens en matière de protection de l'enfance totalement insuffisants, voire inexistant ».

Budget trop faible (CG) ; et les mineurs accueillis par l'ASE ne sont pas pour autant protégés par une couverture maladie (comme en métropole ou DOM)

Plus globalement le dispositif de sécurité sociale à Mayotte est pointé du doigt. Le ministère renvoie au « pacte pour la départementalisation de Mayotte ».

Un avis du Conseil économique et social sur le dispositif « Défense 2<sup>e</sup> chance » - sur [www.ces.fr](http://www.ces.fr)

Mérite d'être consolidé. S'adresse aux 18/22 ans en difficultés (scolaires et sociales) : formation comportementale, scolaire et préprofessionnelle, sous la forme de l'internat en s'appuyant sur l'expérience d'anciens militaires. 3 200 jeunes accueillis actuellement. Coût important mais que le CES estime justifié : « résultats certains ».

Estimerait judicieux de recruter des psychos, AS...

#### Aides au financement du permis de conduire

En juin 09 le Fonds de cohésion sociale prendra en charge la caution du prêt « permis à 1 € par jour »

15 millions pour aider les personnes inscrites dans une démarche d'accès à l'emploi : demandeurs d'emploi, promesses d'embauche nécessitant permis, bénéficiaires RSA ; au total 15 000 permis devraient être soutenus.

#### Fracture numérique : annonce de M. Fillon

277 millions sur 3 ans : accompagner les particuliers au basculement vers la TV numérique prévu en 2012). Notamment personnes défavorisées, handicapées, âgées.

#### VAE : les axes privilégiés par M. Wauquiez

Suite à la remise du rapport Merle. Négocier sur la VAE tous les 3 ans (partenaires sociaux) ; mobiliser Pôle emploi, établir un cadre commun pour les certificats de qualification professionnelle, simplifier démarches, accélérer les processus de validation et professionnaliser jurys.

Rapport sur [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

---

### ASH du 23 janvier 2009 – 09 063

#### Action sociale locale : Mme Cayeux

Doit suggérer « des pistes pour garantir une plus grande efficacité aux politiques d'action sociale engagées conjointement par les collectivités locales » - conclusions pour fin mars.

